



Au nom du Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité incendie (CPCISI) et de son conseil d'administration, j'aimerais prendre un moment pour remercier les services d'incendie qui ont soumis des demandes pour l'année 2 de la subvention de certification du CPCISI. Cette subvention sera utilisée pour soutenir la formation des pompiers qui aidera les services à répondre aux exigences de l'O. Reg 343/22 (certification de pompier).

Au total, 189 demandes ont été soumises en réponse à la subvention. Sur la base des demandes reçues, le conseil d'administration comprend les besoins des services d'incendie en matière de formation et de certification et nous vous remercions pour le soin et l'attention que vous avez apportés à la fourniture de tant d'informations pour nous aider à prendre nos décisions.

Compte tenu de la diversité des expériences de notre conseil d'administration, nous avons compris qu'un financement était nécessaire pour soutenir la certification en Ontario. Lorsque l'Ontario Association of Fire Chiefs a proposé cette subvention, nous avons reconnu que les plus grands besoins se trouvaient dans les petits services composites et bénévoles qui ne sont pas en mesure de disposer d'un camion à temps plein. C'est dans ces services que l'aide financière est généralement la plus nécessaire, car la formation se fait avec des budgets plus réduits et avec une logistique accrue pour s'assurer que ceux qui ne sont pas membres à plein temps des services d'incendie sont non seulement formés, mais aussi certifiés.

La subvention de certification du CPCISI est un programme de trois ans. La tranche de subvention de cette année allouera 200 000 dollars à 139 services d'incendie de la province de l'Ontario qui n'ont pas de camion entièrement équipé en service et qui comptent 75 pompiers actifs ou moins. Cela se traduira par l'octroi de 41,49 dollars par pompier dans ces services.

Je peux vous assurer que l'allocation des fonds a été faite après un examen minutieux des options et une discussion au sein du conseil d'administration. Toutes les informations soumises par les services ont été contrôlées et vérifiées afin de s'assurer que l'allocation des fonds a été effectuée sur la base des niveaux de dotation actuels et que les fonds ont été alloués aux services qui ont besoin d'un soutien financier pour répondre à leurs exigences de certification.

Le CPCISI est honoré de pouvoir fournir ce financement aux services d'incendie de l'Ontario et continuera à chercher des occasions de rendre la pareille. Pour rappel, tous les services auront la possibilité de poser leur candidature l'année prochaine pour notre dernière année de subvention. Au fur et à mesure que nous poursuivons nos discussions avec les principales parties prenantes sur les domaines où les besoins sont les plus



importants, le modèle de financement pour l'année de subvention restante pourrait changer afin de répondre au mieux aux besoins de formation. De plus amples informations seront communiquées sur la date d'ouverture de ces fenêtres de candidature et le conseil d'administration cherchera une fois de plus à obtenir des informations sur les domaines où les besoins sont les plus importants à l'avenir.

Les services auxquels des fonds ont été alloués seront bientôt contactés sous pli séparé par Jamie Kovacs, directeur exécutif.

Encore une fois, merci pour votre dévouement continu à la sécurité incendie en Ontario. Le CPCISI se réjouit de poursuivre son travail avec les services d'incendie et de continuer à donner en retour pour soutenir le travail des services à travers l'Ontario.

Cordialement,

Jon Pegg

Président